

// PARCOURS DE FEMMES SANS DOMICILE FIXE EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE.

Recherche menée sur les territoires de Lens-Liévin/Hénin Carvin et
Maubeuge-Sambre-Avesnois.

Mieux comprendre la situation des femmes sans domicile

Identifier les spécificités territoriales

*Repérer les solutions proposées, les renforcer et/ou créer
de nouveaux dispositifs pertinents*



Conduite par l'équipe de recherche de l'Institut Social de Lille (Groupe d'études et de recherche en Travail Social), cette recherche a été mandatée par les services de l'Etat (Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité et Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités)

Contexte

Depuis une vingtaine d'années, en France, plusieurs travaux, notamment en sociologie et en psychologie, ont vu le jour et se sont centrés sur la population des femmes sans domicile fixe.

Même si les études s'accordent à dire que ces femmes sont moins nombreuses à la rue que les hommes, elles représentaient, selon l'INED, en 2012, 38% de la population des sans domicile fixe. Elles étaient 1% à être sans-abris (Braud, Leruste, 2022 ⁽¹⁾).

En 2018, plusieurs recensions locales via les nuits de la solidarité sont effectuées.

Lors d'un premier recensement, à Paris (nuit du 15-16 février 2018), 3 035 personnes étaient identifiées comme sans-abris dont 12% étaient des femmes. La même opération était renouvelée la nuit du 7 février 2019, 3 641 personnes étaient comptabilisées à la rue, 14% d'entre elles étaient de sexe féminin (Beyne et al., 2019 ⁽²⁾).

Longtemps laissée en gestation, la problématique des femmes sans domicile fixe connaît un regain d'attention ces dernières années.

Commanditée par la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) et la Direction



Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DRDFE) des Hauts-de-France, la présente recherche analyse le parcours des femmes sans domicile fixe rencontrées sur les territoires de Lens-Liévin/Hénin Carvin, et Maubeuge-Sambre-Avesnois.

Elle présente un caractère original puisqu'aucune recherche relative à la problématique des femmes sans domicile n'a été réalisée sur ces deux territoires. Elle s'inscrit plus largement dans un contexte régional, les Hauts-de-France, « marqué par d'importantes difficultés économiques où le niveau de vie médian s'élève à 20 110 euros par an, soit le plus faible de France métropolitaine » (Rapport de la fondation Abbé Pierre, L'état du mal-logement en France, éclairage régional Hauts-de-France, 2022, p.10).



Problématique et questionnement de la recherche

La recherche tente principalement de comprendre le sens que les femmes donnent à leur parcours de sans domicile fixe, tout en se focalisant sur les événements qui les ont fait basculer dans des situations d'exclusion.

Notre questionnement a donc été le suivant :

- Quelles sont les raisons qui conduisent les femmes à la rue ou dans les structures d'hébergement ?
- Comment y vivent-elles ? Quelles sont leurs ressources ?
- Comment se protègent-elles des violences « de », « à » la rue et au sein des foyers d'hébergement qu'elles fréquentent ?
- Quelles stratégies d'invisibilisation mobilisent-elles pour échapper aux violences ?
- Comment les femmes et les professionnels analysent-ils l'accompagnement social proposé dans les différents types de structure ?
- Quelles sont les difficultés rencontrées dans l'accès au logement pérenne ?

Méthodologie

La recherche a privilégié une approche qualitative avec la réalisation d'entretiens semi-directifs menés avec 27 femmes sans domicile fixe et 22 professionnels des secteurs sanitaires et sociaux.

Deux territoires ont été ciblés : Pour le Nord, le territoire de Maubeuge-Sambre-Avesnois et le territoire Lens-Liévin Hénin-Carvin, pour le Pas-de-Calais.



Conclusion de l'enquête

Les entretiens réalisés montrent que le parcours des femmes SDF est marqué par des épreuves.

Ces femmes ont connu à la fois, dans leur enfance et dans leur vie d'adulte des violences plurielles (maltraitance, inceste, mariage forcé, excision, violences intra familiales, etc.) combinées à des placements dans les institutions socio-éducatives. Elles ont en commun des histoires de vie faites d'événements traumatiques, de perte d'emploi, de problèmes d'isolement ou d'intégration.

À travers les discours, nous comprenons que les points de bascule marquant l'entrée dans une trajectoire d'errance sont fortement liés aux conditions de vie antérieures de la famille d'origine ainsi qu'aux diverses difficultés que ces femmes rencontrent dans leur vie personnelle.

D'abord, l'une des causes majeures qui a précipité ces femmes à la rue ou en structure est la violence conjugale. Viennent ensuite le décès du conjoint, le divorce et ou la séparation, les conflits familiaux, l'immigration, la prison.

Malgré la mobilisation d'un réseau familial ou amical pour compenser l'absence de logement, la majorité des femmes de notre échantillon a connu le « monde de la rue ».

Elles ont vécu un parcours de « combattante » où elles ont dû développer des stratégies, notamment d'évitement ou de protection (vie en groupe, mise en couple) pour pouvoir survivre et faire face aux nombreuses agressions (physiques, sexuelles, verbales) dont elles sont l'objet.

Nos analyses ont révélé que ces femmes essayaient de se rendre

« Les points de bascule marquant l'entrée dans une trajectoire d'errance sont fortement liés aux conditions de vie antérieures de la famille d'origine ainsi qu'aux diverses difficultés que ces femmes rencontrent dans leur vie personnelle. [...] l'une des causes majeures qui a précipité ces femmes à la rue ou en structure est la violence conjugale. Viennent ensuite le décès du conjoint, le divorce et ou la séparation, les conflits familiaux, l'immigration, la prison. »

« invisibles », en se cachant ou en se dissimulant physiquement afin de ne pas être étiquetées SDF.

La souffrance, la dévalorisation, la honte, le sentiment d'inutilité les a conduits parfois à négliger leur corps.

À la rue, le rapport au corps se dégrade rapidement car ces femmes sont physiquement marquées par la violence, l'alcool, la drogue, les médicaments. Cette absence d'attention au corps a aussi des répercussions sur leur état de santé.

Sur les territoires étudiés, nous voyons que la visibilité/ l'invisibilité des femmes n'est pas la même. Elles sont davantage cachées (hébergées chez des tiers ou dans des logements insalubres) sur les territoires ruraux ou dans certains secteurs miniers où il existe des solidarités locales.

Avant de se poser dans une structure d'insertion, certaines ont parfois connu des allers-retours multiples entre la rue et les hébergements d'urgence.

Lors de nos venues dans les structures, nous constatons que la présence de femmes est moindre dans les centres d'accueil d'urgence comparativement aux hommes.

Ainsi le nombre de femmes paraît plus important au sein des hébergements de plus longue durée type CHRS. En effet, les professionnels interrogés sont conscients qu'ils mettent en place une prise en charge spécifique pour les femmes lorsqu'elles se retrouvent à la rue ou lorsqu'elles vivent en structure. En général, les femmes sans domicile apprécient l'accompagnement dont elles bénéficient même si elles se heurtent au manque d'intimité, à la mixité des structures, aux règlements contraignants, à l'insécurité, à l'isolement, à la solitude et au manque de logements.

Aussi l'hébergement de longue durée leur permet d'entrer dans un processus de réinsertion et de recouvrer progressivement une autonomie. Elles reprennent en main leur santé, les démarches administratives et essayent de se tourner vers le logement et l'emploi.

En termes de prise en charge, la configuration des deux territoires est différente puisque sur l'agglomération lensoise, un groupement de deux associations (APSA et Accueil 9 de cœur) est seul à gérer l'accueil, l'orientation et l'hébergement des femmes sans domicile fixe tandis que sur le secteur maubeugeois, quatre institutions

« L'hébergement de longue durée leur permet d'entrer dans un processus de réinsertion et de recouvrer progressivement une autonomie. »

(Association Accueil et Promotion Sambre, AFEJI Maubeuge, Accueil Sambre Avesnois, Association Prim'toit) se partagent ces missions.

Sur les deux territoires, les professionnels ont mis en place des actions spécifiques pour les femmes autour du bien-être et de la valorisation de l'estime de soi. Mais pour pouvoir restaurer cette prise en charge de la santé et du corps, du bien être en général, un long travail d'accompagnement s'avère nécessaire.

Les professionnels déplorent que le cadre temporel institutionnel ne coïncide pas aux temporalités individuelles. Le temps institutionnel est souvent différent de celui des femmes sans-abris ou sans domicile fixe.

Par exemple, lorsqu'elles rencontrent des problèmes de santé, elles souhaitent avoir des rendez-vous dans l'immédiat ce qui n'est pas possible. C'est aussi le cas notamment lorsqu'elles souffrent d'addictions, elles doivent entamer des démarches de soins mais les demandes de cures ou de post-cures sont parfois trop longues.

La principale difficulté énoncée par les professionnels repose sur le fait qu'ils ne disposent pas de moyens suffisants pour répondre aux demandes. Ils déplorent un manque de places dédiées aux femmes sans domicile dans les structures et appellent à développer la spécificité de l'accueil.

« Sur les territoires étudiés, nous voyons que la visibilité/ l'invisibilité des femmes n'est pas la même. Elles sont davantage cachées (hébergées chez des tiers ou dans des logements insalubres) sur les territoires ruraux ou dans certains secteurs miniers où il existe des solidarités locales. »

« Le temps institutionnel est souvent différent de celui des femmes sans-abris ou sans domicile fixe. »

Sur les deux territoires, les professionnels accompagnent l'accès au logement pérenne lorsque les femmes ont intégré une structure d'hébergement type CHRS. « Le modèle en escalier », longtemps usité met à l'épreuve ces femmes et évalue leur « capacité à habiter » (Maurin, 2015 (3)) même si la politique du logement d'abord a conduit à un changement de paradigme. Enfin, les professionnels ont rappelé que certaines femmes hébergées depuis de très longues années en institution (plus de 10 ans pour certaines) ne souhaitent pas avoir un accès au logement pérenne par peur de devoir payer un loyer, de ne pas être suffisamment autonomes, de se retrouver isolées. Finalement, l'invisibilité de ces femmes à la fois dans la rue, dans les dispositifs, dans les recherches, dans les politiques d'action publique, montre l'ampleur du travail qu'il reste à accomplir.

1 Braud, R., & Loison, M. (2022). Le sans-abrisme au féminin. Quand les haltes pour femmes interrogent les dispositifs d'urgence sociale. *Travail, genre et sociétés*, 47, 131-147.

2 Beyne, L. P., Molinier, M., Pierre-Marie, E. (décembre 2019). Les personnes en situation de rue à Paris la nuit du 7-8 février 2019 : Analyse des données issues du décompte de la 2e édition de la Nuit de Solidarité ».

3 Maurin, M. (2015). Prendre place : les femmes sans-abri dans les dispositifs d'accueil et d'hébergement en France et au Québec. *Nouvelles pratiques sociales*, 27(2), 253-269.

Préconisations

À l'issue de cette étude, nous préconisons de :

- Mieux repérer les femmes sans-abris en développant une expertise autour de cet objet de recherche,
- Créer de petites structures féminines plus « souples » ouvertes 24h sur 24h,
- Augmenter les moyens financiers, humains pour permettre une prise en charge optimale de ces femmes,
- Renforcer le nombre de structures dédiées aux femmes victimes de violences conjugales et améliorer le repérage, l'orientation et l'hébergement,
- Acquérir de nouveaux véhicules pour les maraudes afin que les bénéficiaires puissent se doucher, consulter un médecin,
- Mettre en place un « frottis truck » : camion aménagé en cabinet gynécologique mobile où les femmes sans domicile fixe peuvent bénéficier de soins et d'exams gynécologiques et d'un soutien psychologique,
- Encourager la présence de médecins et de spécialistes sur les territoires,
- Asseoir la connaissance des partenaires et des actions menées sur les territoires,
- Renforcer le dispositif Logement d'abord avec un coordinateur sur le territoire de Maubeuge,
- Création d'un numéro spécial pour les femmes sans domicile.

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée de la recherche :

12 mois (Février 2022 - Mars 2023)
Restitution de la recherche le 7 mars 2023 au
Louvre Lens Vallée

Contacts : Anne-Françoise Dequire,
Enseignante-chercheuse, Maitresse de conférences en sociologie Institut Social de Lille - Université Catholique de Lille

anne-francoise.dequire@institut-social-lille.fr



www.institutsociallille.fr
www.iu2s.fr



[institutsocialdelille](#)
[institutuniversitairesantesocial](#)



Campus Vauban
St Raphaël, Université Catholique de Lille



03 20 21 93 93


**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 
Institut Social de Lille Institut Universitaire Santé Social

Groupement des Ecoles Santé Social



ETHICS
EA 7446